



DEMANDE DE PERMIS D'INSTALLATION SEPTIQUE

Important

Veuillez noter que ce document fait partie intégrante de votre demande et que tous renseignements ou documents manquants, entre autres le formulaire incomplet, pourraient occasionner un retard dans le traitement de la demande ou même un refus du permis.

À fournir par le requérant

- Formulaire dûment complété
- Étude de caractérisation signée par un professionnel
- Paiement de la demande de permis

Localisation des travaux

Numéro civique Rue

Catégorie d'immeuble

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Public
- Agricole

Identification du propriétaire

Nom Prénom

Adresse Ville Code postal

Téléphone 1 Téléphone 2 Télécopieur

Adresse de courriel

Identification du requérant (à compléter si différent du propriétaire)		
Nom	Prénom	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Télécopieur

Information sur l'exécutant des travaux		
Les travaux seront exécutés par le propriétaire :		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (sinon, veuillez fournir les informations sur l'entrepreneur)		
Nom de l'entreprise		
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone 1	Téléphone 2	Télécopieur

Échéance et coût des travaux	
Coût probable des travaux :	
Date prévue début des travaux :	Date probable de fin :

Signature du demandeur	Date
	Année Mois Jour / /

Tel que le stipule l'article 6.5 du Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme # 992-14 de la Ville de La Malbaie, dans un délai de trente (30) jours après la construction de l'installation septique, le requérant doit fournir une attestation de conformité produite par un professionnel tel que défini sur l'évacuation et la traitement des eaux usées Q-2, r.22.

Par la présente, je certifie que j'ai pris connaissance de cette obligation et je m'engage à remettre ce document au service d'inspection de la Ville de La Malbaie au plus tard trente (30) jours après la construction de l'installation septique.

Signature Date